



LEX 2050 est une association franco-suisse à but non lucratif qui œuvre pour imaginer les mobilités de demain dans le Grand Genève. Elle promeut un développement ferroviaire transfrontalier ambitieux, durable et cohérent avec l'aménagement du territoire, en s'appuyant sur une approche technique, prospective et indépendante.

Contact : Alain Mayaud,
Président LEX 2050

99 Vie Creuse, 01550 Pougny FR
T +33 6 28 34 11 51
Site Internet : www.lex2050.org

Le point de vue de LEX 2050

Position de LEX 2050 sur le projet FCC du CERN

Le projet de futur collisionneur circulaire (FCC) porté par le CERN constitue un projet scientifique majeur dont les impacts dépasseront largement le domaine de la recherche. Pour LEX 2050, cette réalisation doit être considérée comme une opportunité pour renforcer durablement les infrastructures et les mobilités du Grand Genève.

La construction du FCC nécessitera l'extraction de volumes importants de matériaux, notamment depuis le futur puits de forage de Challex. L'association estime que ces flux doivent être organisés en privilégiant le transport ferroviaire afin de limiter les nuisances liées au trafic routier.

Dans cette perspective, LEX 2050 propose d'étudier la réactivation de l'ancienne ligne ferroviaire du piémont du Jura entre Saint-Jean-de-Gonville et Fort-l'Écluse-Collonges, aujourd'hui totalement fermée à l'exploitation. Cette infrastructure pourrait constituer une solution logistique pour le chantier du FCC tout en préparant une utilisation future pour le transport de voyageurs.

Les investissements réalisés doivent être pensés dès l'origine dans une logique de long terme, en coordination avec SNCF Réseau, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Pôle métropolitain du Genevois français et les acteurs suisses concernés. Une fois les travaux achevés, cette infrastructure pourrait être intégrée au réseau ferroviaire régional du Grand Genève.

Au-delà du transport des matériaux, cette liaison offrirait une opportunité de desserte pour les collaborateurs du CERN et contribuerait à rapprocher un projet scientifique exceptionnel des besoins quotidiens des habitants. Le FCC pourrait ainsi devenir un véritable levier de transition écologique et de développement des mobilités durables à l'échelle transfrontalière.



Le projet FCC : une opportunité pour renforcer les mobilités ferroviaires du Grand Genève

Le projet de futur collisionneur circulaire (FCC – Future Circular Collider) porté par le CERN représente l'un des projets scientifiques les plus ambitieux du XXI^e siècle. Par son ampleur, ses besoins techniques et son rayonnement international, il dépasse largement le seul cadre de la recherche fondamentale. Il constitue un projet territorial majeur, susceptible d'avoir des impacts durables sur l'organisation, l'économie et les infrastructures du Grand Genève.

Pour LEX 2050, association franco-suisse engagée en faveur d'une mobilité durable et intégrée à l'échelle transfrontalière, un projet d'une telle envergure doit être pensé au-delà de sa seule fonction scientifique. La réalisation du FCC doit devenir une opportunité pour accélérer la transition écologique du territoire, renforcer les infrastructures existantes et préparer les mobilités du futur.

L'un des enjeux majeurs concerne la gestion des volumes considérables de matériaux qui seront extraits lors du creusement des ouvrages souterrains nécessaires au fonctionnement du futur collisionneur. La construction des puits d'accès, notamment celui envisagé dans le secteur de Challex, générera des flux importants de matériaux d'excavation qui devront être transportés vers des sites de valorisation ou de stockage. Ces mouvements de poids lourds représentent un défi environnemental et territorial important dans un secteur déjà soumis à une forte pression liée aux déplacements routiers.

LEX 2050 considère que cette contrainte logistique peut devenir une opportunité. Le transport des matériaux d'excavation par voie ferrée doit être étudié comme une solution permettant de réduire significativement les nuisances liées au trafic routier, tout en contribuant à la création d'infrastructures utiles au territoire sur le long terme.



Dans cette perspective, LEX 2050 souhaite attirer l'attention sur le potentiel stratégique de l'ancienne ligne ferroviaire du piémont du Jura entre Saint-Jean-de-Gonville et Fort-l'Écluse–Collonges.

Aujourd'hui totalement fermée à l'exploitation ferroviaire, cette infrastructure constitue pourtant un patrimoine ferroviaire existant qui pourrait retrouver une nouvelle vocation.

Sa réouverture, sa remise en état et son adaptation aux besoins futurs permettraient d'accompagner la réalisation du FCC tout en créant une liaison structurante pour les mobilités du Grand Genève. Le transport des matériaux d'excavation liés aux travaux, notamment depuis le site de Challex, pourrait ainsi devenir le premier usage d'une infrastructure appelée à évoluer ensuite vers une utilisation durable pour le transport de voyageurs.

Mais cette infrastructure ne devrait pas être conçue uniquement comme une réponse temporaire à un besoin de chantier. Elle doit être pensée dès l'origine comme un investissement durable pour le territoire. Les aménagements réalisés dans le cadre du FCC doivent intégrer une vision à long terme permettant une réutilisation future pour le transport de voyageurs.

La création ou la modernisation d'une infrastructure ferroviaire représente une opportunité rare. Une fois les travaux du FCC achevés, les installations mises en place pourraient être intégrées au réseau ferroviaire régional du Grand Genève et contribuer à améliorer la desserte de

secteurs aujourd'hui fortement dépendants de l'automobile.

Une telle approche permettrait notamment d'envisager une nouvelle offre ferroviaire entre le Pays de Gex, le pied du Jura et les pôles d'emploi du Grand Genève. Elle offrirait une alternative crédible aux déplacements quotidiens en voiture, en particulier dans un territoire où la croissance démographique et économique entraîne une augmentation constante des besoins de mobilité.

La ligne du piémont du Jura pourrait ainsi devenir un élément complémentaire du réseau ferroviaire métropolitain, aux côtés du Léman Express et des futures extensions envisagées dans le cadre des réflexions sur le développement du réseau régional transfrontalier. Elle pourrait également offrir une liaison utile pour les collaborateurs du CERN et des institutions scientifiques associées, en facilitant l'accès aux différents sites tout en limitant les déplacements individuels motorisés.

LEX 2050 estime toutefois qu'une telle ambition nécessite une coordination étroite entre l'ensemble des acteurs concernés. La planification des infrastructures liées au FCC doit être menée en partenariat avec SNCF Réseau, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Pôle métropolitain du Genevois français, les collectivités locales concernées ainsi que les autorités suisses compétentes.

Cette coordination est indispensable afin d'éviter que les infrastructures nécessaires au chantier soient conçues uniquement selon une logique temporaire. Chaque investissement réalisé aujourd'hui doit pouvoir répondre aux besoins du territoire de demain. Le FCC constitue une occasion unique d'articuler un projet scientifique mondial avec les objectifs de transition écologique, d'aménagement équilibré et de développement des mobilités collectives.

Au-delà des aspects techniques, il existe également un enjeu d'acceptabilité sociale.

Le FCC est un projet dont les objectifs scientifiques et technologiques peuvent parfois sembler éloignés des préoccupations quotidiennes des habitants. Pour une partie de la population, la construction d'un immense ouvrage souterrain reste difficile à appréhender dans ses bénéfices concrets.

Associer ce projet à des améliorations visibles pour la vie quotidienne des habitants permettrait de donner un sens territorial plus large à cet investissement. Une nouvelle infrastructure ferroviaire régionale, permettant de transporter des voyageurs, de réduire le trafic routier et d'améliorer les connexions entre les territoires, constituerait un bénéfice direct et durable pour les populations locales.

Le FCC pourrait ainsi devenir un catalyseur de la transition des mobilités dans le Grand Genève. La science et l'innovation ne doivent pas seulement produire des connaissances nouvelles ; elles doivent également contribuer à construire un territoire plus résilient, mieux connecté et plus durable.

Pour LEX 2050, le futur collisionneur circulaire doit donc être envisagé comme une opportunité historique : celle de transformer un chantier exceptionnel en un investissement pérenne au service du territoire.



La réalisation des infrastructures nécessaires au FCC doit préparer dès aujourd'hui les mobilités de demain et permettre au Grand Genève de disposer d'un réseau ferroviaire à la hauteur de ses ambitions.

